MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

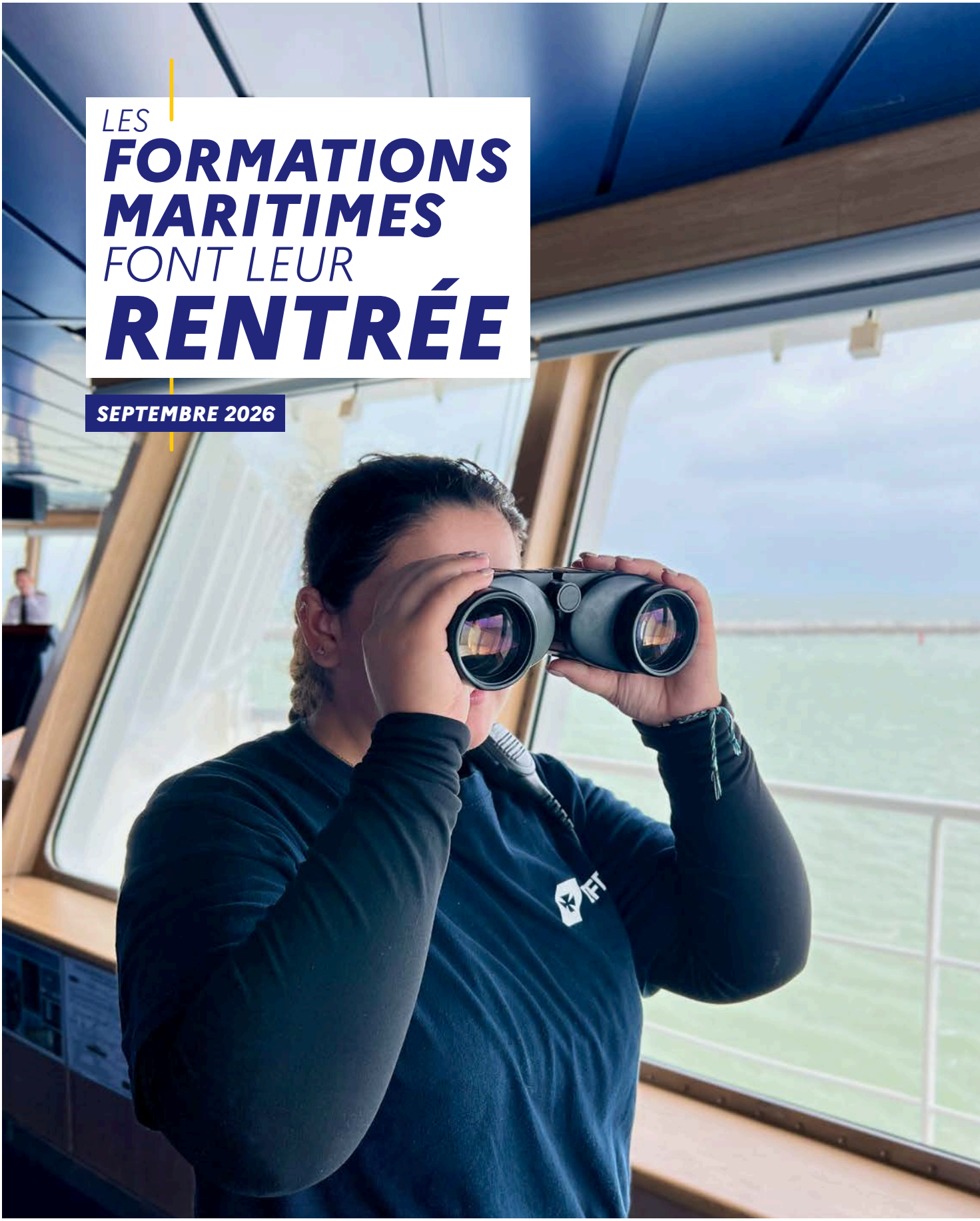

LES FORMATIONS MARITIMES *FONT LEUR* RENTRÉE

SEPTEMBRE 2026

La mer, notre avenir commun – Former aujourd'hui les marins de demain

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, je veux saluer le choix des plus de 3000 élèves qui se sont inscrits dans les différents parcours de formation aux métiers du maritime. En faisant le choix du maritime et de l'océan, ils rejoignent une grande communauté de passionnés et un domaine qui offre de nombreuses opportunités professionnelles. Je veux aussi saluer l'engagement des équipes des lycées professionnels maritimes et de l'École nationale supérieure maritime (ENSM), qui œuvrent chaque jour pour transmettre à nos jeunes les compétences essentielles à la souveraineté de la France.

Dans un monde marqué par des tensions géopolitiques croissantes, des crises climatiques sans précédent et une compétition accrue pour les ressources, **la mer est un enjeu vital.** Transport maritime, pêche durable, énergies marines, défense des intérêts nationaux en mer… **Notre avenir dépend de notre capacité à maîtriser ces défis, et cette maîtrise commence sur les bancs de nos établissements maritimes.**

Je suis profondément convaincue que la France, **deuxième zone économique exclusive (ZEE) du monde,** dispose d'atouts majeurs pour faire de ces défis des opportunités pour l'avenir. Mais ces atouts ne vaudront que si nous formons les femmes et les hommes capables de les exploiter, de les protéger et de les faire rayonner. **L'enseignement maritime est un pilier de notre indépendance.** Sans marins qualifiés, pas de flotte marchande pour assurer nos approvisionnements ; sans pêcheurs formés, pas de souveraineté alimentaire ; sans officiers compétents, pas de sécurité pour nos routes maritimes stratégiques. Dans un contexte où les chaînes d'approvisionnement sont fragilisées et où les ressources halieutiques se raréfient, **former nos jeunes aux métiers de la mer, c'est garantir que la France reste une puissance maritime autonome.**

Cette année, nos priorités reflètent cette ambition :

- **Renforcer notre présence en outre-mer,** où les enjeux maritimes sont encore plus critiques. Les territoires ultramarins, gardiens de 97 % de notre ZEE, sont en première ligne face aux défis climatiques et géostratégiques. Je suis ainsi heureuse d'avoir pu visiter en juin le nouveau centre de formation ouvert en Polynésie qui incarne notre volonté de renforcer la formation aux enjeux maritimes dans les territoires les plus directement concernés par ces enjeux.
- **Protéger ceux qui protègent la mer** : avec le plan VIGIE, nous faisons de la lutte contre le harcèlement et les violences un impératif. Un marin épanoui est un marin efficace – et aucune forme de discrimination, notamment à l'égard des femmes, ne doit entraver leur place dans ces métiers d'avenir. Aujourd'hui, elles ne représentent que 17 % des effectifs de l'ENSM : ce chiffre doit progresser. A toutes les élèves, à toutes les enseignantes, à toutes les femmes qui embarquent, qui veillent à terre : vous êtes aussi sources d'inspiration pour les futures générations.
- **Adapter nos formations aux réalités du XXIe siècle** : transition écologique, digitalisation, énergies marines renouvelables… Les navires de demain ne ressembleront pas à ceux d'hier. Nos lycées, avec des outils comme les simulateurs ou les navires à propulsion hybride, préparent déjà cette révolution.

Mais au-delà des compétences techniques, **nous formons aussi des gardiens de l'océan, notre bien commun.** Le changement climatique frappe durement les écosystèmes marins : acidification, montée des eaux, blanchiment des coraux… et l'été qui vient de s'écouler est un nouveau rappel de cette réalité, avec plusieurs records de températures battus ces derniers mois. **Les marins de demain devront ainsi concilier exploitation des ressources et préservation des milieux.** C'est pourquoi nos programmes intègrent désormais la gestion durable des pêches, les techniques de navigation bas-carbone et la protection de la biodiversité. **La mer nourrit la France ; il est de notre devoir de la préserver.**

Enfin, cette rentrée marque le lancement d'une réforme ambitieuse de la formation initiale, pour rendre nos parcours plus lisibles, plus attractifs et mieux alignés sur les besoins des armateurs, des pêcheurs et des industries maritimes. Notre objectif est clair : que chaque diplômé trouve sa place dans une filière où les emplois ne manquent pas – près de 400000 postes dans le secteur, dont 20000 marins-pêcheurs à renouveler.

À toutes et à tous – élèves, étudiants, enseignants, partenaires –, je lance un appel : **osons l'enseignement maritime !** Osons croire que ces métiers, exigeants et passionnants, sont au cœur des grands équilibres de notre pays. Osons former une génération de marins fiers, compétents et engagés, capables de relever les défis d'un monde incertain. La mer est notre avenir, j'en suis persuadée. L'enseignement maritime en est le compas.

Catherine Chabaud,
ministre déléguée chargée
de la Mer et de la Pêche

UNE OFFRE DE FORMATION STRUCTURÉE ET DE QUALITÉ

Répartis sur les grandes façades maritimes françaises, les 12 lycées professionnels maritimes (LPM) – sous la tutelle du ministère chargé de la Mer et de la Pêche et regroupés au sein du réseau Horizon mer – proposent des formations du CAP au BTS maritime, dans des établissements intégrant internat, plateaux techniques spécialisés, simulateurs de navigation et de propulsion, et navires de formation.

Les formations professionnelles maritimes (niveau lycée) agréées

Outre les 12 LPM, des établissements (par exemple dans des lycées publics ou privés, en outre-mer notamment) sont agréés pour assurer des formations professionnelles maritimes initiales. Un peu moins de 300 élèves sont attendus dans ces formations à la rentrée 2026.

Effectif prévisionnel pour la rentrée scolaire 2026-2027 **1961**

dont

239 en CAP

1483 en baccalauréat professionnel

283 en Post-bac (dont BTSM et OCQPI)*

Taux de réussite aux examens (session juin 2026) :

CAP **90,1 %**

Bac pro. **80,5 %**

BTSM **88,5 %**

* en partenariat avec l'ENSM

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME

L'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM) ou Hydro, sous la tutelle du ministère chargé de la Mer et de la Pêche, forme les officiers de la marine marchande.Elle assure également une formation en génie maritime. Elle délivre le titre d'ingénieur (cursus en 5 ans) et le grade licence (cursus en trois ans).

Principales formations :

- filière « Polyvalent » (officiers disposant de titres à la fois au pont et à la machine, bac+5) ;
- filière monovalente « Pont » (bac+3) ;
- filière monovalente « Machine » (bac+3) ;
- filière « Génie maritime » (non navigants, bac+5).

En outre, depuis la rentrée 2025, une formation d'officiers est également proposée au lycée de Bastia. Un partenariat entre l'ENSM, le lycée de Bastia et les compagnies maritimes Corsica Linea, La Méridionale et CMA-CGM, permet aux étudiants de suivre les deux premières années de cursus d'Officier chef de quart passerelle international (OCQPI) filière monovalent « pont ».

Effectifs prévisionnels en formation initiale
pour la rentrée 2026

1171

dont

732
Ingénieurs navigants polyvalents

106
Ingénieurs génie maritime

173
Monovalents pont
(dont OCQPI au LPM de Bastia)

160
Monovalents machine

Taux de réussite aux examens
(année scolaire 2025-2026) :

98 %
Ingénieur navigant polyvalent

72 %
Monovalent pont

95 %
Monovalent machine

DES FORMATIONS DIVERSIFIÉES POUR DES MÉTIERS VARIÉS

Les formations proposées par les lycées professionnels maritimes (LPM), les établissements agréés et l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM) préparent à une palette large et variée de métiers, allant du matelot jusqu'à l'officier. Elles permettent d'acquérir des compétences non seulement au pont et à la machine, mais également dans l'électronique et l'électrotechnique.

Les secteurs dans lesquels s'insèrent les diplômés

- Les transports et les services maritimes
- Les pêches maritimes
- L'ingénierie maritime
- Les cultures marines
- La plaisance professionnelle

Les perspectives d'emploi sont nombreuses

400 000 postes dans la filière maritime et portuaire

PARMI EUX

100 000 dans la filière pêche (dont 20 000 marins pêcheurs actifs)

20 000 dans les cultures marines

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE EFFICACE, PILIER DE L'ENSEIGNEMENT MARITIME

L'enseignement maritime répond pleinement à sa vocation d'enseignement professionnel en favorisant la bonne insertion des élèves sur le marché général de l'emploi. La formation maritime permet aux jeunes de trouver un emploi embarqué ou à terre.

Les formations dispensées – du CAP au BTS dans les lycées et de niveau Licence ou ingénieur à l'ENSM – sont conçues en lien étroit avec les besoins du secteur maritime : marine marchande, pêche, génie maritime, cultures marines, maintenance navale, services portuaires ou encore plaisance professionnelle. Elles permettent aux élèves d'accéder à des métiers qualifiés, concrets, et fortement recherchés sur le marché du travail.

Actuellement la quasi-totalité des élèves, même lorsqu'ils ne réussissent pas leur examen pour obtenir un diplôme national (CAP, baccalauréat professionnel...), obtiennent un ou plusieurs certificats maritimes leur permettant d'embarquer comme matelot. L'ENSM a souhaité mettre en avant les formations professionnelles en lien avec les employeurs en développant ses capacités de formation au cours des dernières années (capitaines illimités, officiers mécaniciens...)

Ces bons résultats reposent sur plusieurs leviers :

- l'intégration systématique de périodes en milieu professionnel, souvent sous forme d'embarquement, qui favorisent l'employabilité immédiate ;
- l'adéquation entre les programmes et les référentiels internationaux (convention STCW), gage de reconnaissance dans le monde entier ;
- des partenariats solides avec les acteurs économiques (armateurs, coopératives, chantiers navals, entreprises de services portuaires) et les institutions publiques (Marine nationale, collectivités territoriales).

L'enseignement maritime s'inscrit comme un modèle d'efficacité en matière d'insertion, offrant des perspectives durables à des jeunes motivés.

TÉMOIGNAGES

« Un poisson dans l'eau » : l'expression prend tout son sens pour Swann, 17 ans, en terminale CGEM option pêche dans un lycée maritime. Depuis ses 12 ans, il n'a qu'une obsession : la mer. Malgré les doutes de son entourage, ses parents (pompier et infirmière), ses profs qui le voient « trop brillant pour ça » il trace sa route, résolu.

Tout bascule en cinquième. Pour se changer les idées, il monte pour la première fois sur le bateau de son oncle, marin-pêcheur. Dès lors, plus de doute : ce sera la pêche. Il enchaîne les marées de coquilles, les nuits au chalut, et même un job en poissonnerie. « J'ai tout appris, mais il manquait l'imprévu, le stress de la remontée du filet. »

Au lycée maritime, il trouve enfin sa tribu. Entre les stages éprouvants et les rituels des marins, il découvre la réalité du métier. « Sur le terrain, tu réapprends tout. La première fois, je tournais le filet dans tous les sens… » Mais il s'accroche, adapte son rythme et gagne le respect des équipages.

Aujourd'hui, son conseil aux futurs pêcheurs ? « Il faut être passionné mais pas que. Les salaires sont bien mais sans ce petit grain en plus, tu ne tiens pas. »

Swann, étudiant au lycée maritime Pierre Loti, à Paimpol

« En 2026, un baccalauréat professionnel maritime polyvalent « pont et machines », vient enrichir l'offre de formation proposée par le lycée agricole d'Opunohu. Ce faisant, l'établissement ambitionne de répondre aux aspirations des jeunes, de prendre en considération les carrières et filières dans lesquelles ils ont envie de s'engager. Le développement de la formation maritime permet également de répondre aux besoins du territoire et de mettre en oeuvre les orientations souhaitées par le Pays. Le lycée d'Opunohu est ainsi complémentaire au Centre des métiers de la mer qui assure la formation adulte. Le développement de la filière « navigation » répond au constat du manque de capitaines et de mécaniciens. Or, le secteur maritime est essentiel pour la Polynésie française, où il représente 84 milliards de francs pacifiques de chiffre d'affaires par an et où 99 % des produits sont importés par voie maritime.

La mer représente un lien vital entre les îles de l'archipel polynésien pour l'acheminement des marchandises ou le transport des passagers. Le renouvellement des générations est donc vital dans le secteur maritime, enjeu auquel doit répondre le bac professionnel tout juste ouvert au lycée. Ce dernier a également travaillé pour proposer aux élèves une nouvelle option facultative : la navigation traditionnelle à la voile, marqueur de l'identité polynésienne, qui permet de valoriser cette culture et de faire un lien entre la navigation ancestral et la navigation de demain, enseignées par le bac pro polyvalent « pont et machines ».

Abdallah Baha, proviseur du lycée agricole, en Polynésie française

VERS UNE MIXITÉ RENFORCÉE DANS L'ENSEIGNEMENT MARITIME

L'égalité homme-femme dans l'enseignement maritime reste un défi majeur, même si des progrès sont observés. La mixité est encore faible mais en légère augmentation.

En effet, dans l'enseignement secondaire, la proportion de lycéennes est de 9%, témoignant d'une présence féminine encore très minoritaire.

Cette part s'accroît toutefois dans l'enseignement supérieur court, où elle atteint 18%.

À l'ENSM, en 2025-2026, les femmes représentent 17,9 % des élèves.

Ces chiffres soulignent l'importance de poursuivre les efforts pour encourager davantage de jeunes femmes à s'engager dans les filières maritimes, afin de favoriser une représentation plus équilibrée et enrichir ce secteur professionnel traditionnellement masculin.

À cet effet, les directeurs des établissements de formation ont été sollicités par la ministre chargée de la Mer et de la Pêche dans le cadre de la rédaction d'un livre blanc pour l'accélération de la féminisation des métiers du maritime à horizon 2030.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE MARQUÉE PAR 6 PRIORITÉS

Développer les formations maritimes dans les outre-mer

Les territoires ultra-marins jouent un rôle essentiel dans la stratégie maritime française, en raison de leur position géographique, de la richesse de leurs zones économiques exclusives (ZEE) et de la vitalité de leurs filières maritimes locales. C'est pourquoi l'enseignement maritime y est activement soutenu et adapté aux spécificités de chaque bassin.

Dans les outre-mer, plusieurs lycées et organismes de formation professionnelle maritime, présents notamment en Guadeloupe, Martinique, Guyane, à La Réunion, à Mayotte, ou en Polynésie française, forment des matelots, des mécaniciens, des marins pêcheurs ou encore des capitaines de navires pour les transports inter-îles.

L'émergence récente de nouvelles formations maritimes dans les outre-mer, adossées à des établissements relevant d'autres dispositifs de formation comme l'Éducation nationale ou l'Enseignement agricole, répond au dynamisme du marché de l'emploi maritime dans les territoires concernés.

Les ouvertures de formations maritimes ont été et seront les suivantes :

- depuis la rentrée scolaire 2024, un CAP maritime à Matiti, en Guyane ;

- à compter de la rentrée scolaire 2026, un baccalauréat professionnel polyvalent en Polynésie française et en Guadeloupe.

D'autres projets sont également à l'étude et des formations maritimes complémentaires devraient voir le jour.

Ces structures contribuent activement à l'insertion professionnelle tout en répondant aux besoins spécifiques des flottes ultramarines. Elles permettent aux jeunes de ces territoires d'accéder à des carrières maritimes qualifiantes, en cohérence avec les réalités économiques, culturelles et environnementales locales.

L'ENSM fait également de sa présence dans les outre-mer un objectif-clé, inscrit dans son contrat d'objectifs et de performances 2023-2027, avec l'ambition d'augmenter le nombre de nouveaux partenariats actifs avec les partenaires industriels et académiques de ces territoires.

Le soutien de l'État, la reconnaissance des certifications maritimes et les partenariats noués avec les acteurs locaux – collectivités, entreprises et Marine nationale – contribuent à renforcer le rôle de ces acteurs dans la présence française sur l'ensemble des océans et dans l'affirmation de la souveraineté maritime de la France.

Renforcer la lutte contre le harcèlement et toutes les formes de violence

La campagne « Face au harcèlement, toutes et tous sur le pont » témoigne de l'engagement résolu de l'administration de la mer dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) à bord. Inscrite comme priorité nationale, cette initiative lancée par le ministère chargé de la Mer le 25 juin 2024 a pour objectif de sensibiliser, prévenir et intervenir sur cette problématique qui concerne particulièrement les milieux maritimes. Les LPM se sont saisis de ce sujet grâce au plan VIGIE, plan de prévention et de lutte contre toutes les formes de violences et de harcèlement au lycée et en périodes de formation en entreprise.

Cette mobilisation rassemble l'ensemble des acteurs – élèves, équipes éducatives, personnels administratifs et partenaires du monde maritime – autour d'un but commun : garantir un environnement scolaire et professionnel sûr, respectueux et inclusif. Articulé avec la campagne de prévention des VSS à bord, le plan de lutte contre les addictions dans le milieu maritime et les dispositifs nationaux de lutte contre le harcèlement scolaire, le plan VIGIE veut sensibiliser et accompagner les jeunes des lycées, par des actions de formation et de prévention, en leur fournissant des outils et des canaux d'alerte. Ce plan prend en compte les conditions particulières du secteur maritime, dans lequel la promiscuité et les contraintes de travail peuvent accroître les risques.

Au-delà de la nécessaire protection des personnes, cette démarche participe également à renforcer l'attractivité des formations maritimes. La crainte d'être confronté à de telles violences peut en effet constituer un frein dans le choix de ces filières, tant pour les jeunes que pour leurs familles.

VIGIE repose sur plusieurs leviers complémentaires : un protocole précis accompagne les chefs d'établissement et leurs équipes dans la gestion des signalements, une enquête annuelle est menée conjointement à un renforcement des formations destinées aux personnels, en particulier des personnes ressources en lycée. De plus, une programmation pluriannuelle des actions de

sensibilisation est mise en place auprès des élèves, avec une attention particulière sur leur connaissance des dispositifs de signalement. Les équipes des LPM sont attentives au climat scolaire et ajustent leurs actions en cours d'année.

Cette approche globale, prise en compte également dans les référentiels de formation, place la prévention, la formation et le soutien au cœur de la stratégie, afin que chacun puisse véritablement se sentir « sur le pont » dans la lutte contre le harcèlement et les violences.

La lutte contre les VSS à l'ENSM

L'ENSM a fait de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles une priorité. Une cellule d'écoute pluridisciplinaire, composée de personnels administratifs et techniques, d'enseignants et d'étudiants, informe, oriente et recueille la parole de toute personne témoin ou victime de violences sexistes et sexuelles (VSS). L'établissement s'appuie également sur une référente VSS, chargée de coordonner, d'animer le réseau et d'organiser des actions de sensibilisation auprès des étudiants et des personnels, en collaboration avec le SSM et avec des associations locales spécialisées.

Grace à un partenariat étroit avec les étudiants, des relais de proximité vont être désignés afin de faciliter le signalement et d'alerter au mieux l'administration en cas de dérive.

Enfin, l'ENSM poursuit son travail de concertation avec les armateurs afin de mieux diffuser l'information sur les dispositifs existants, notamment lorsque les étudiants embarquent dans le cadre de leur cursus.

Structurer la formation continue des personnels

L'enseignement maritime réaffirme son engagement en faveur d'un plan ambitieux de formation continue, essentiel pour répondre aux défis spécifiques d'un enseignement marqué par des enjeux maritimes, technologiques et sociaux.

Face à la diversité des publics accueillis et à l'évolution rapide des métiers de la mer, il est devenu impératif de renforcer les compétences des personnels à travers 5 axes prioritaires, identifiés comme structurants pour la qualité éducative et le bien-être au travail.

La professionnalisation et l'accompagnement à la prise de poste constituent un levier clé, notamment pour les nouveaux arrivants, souvent confrontés à la complexité d'un environnement maritime exigeant. La mise en place d'un parcours d'intégration adapté permettra d'accélérer leur autonomie et leur efficacité, tout en facilitant leur immersion.

L'inclusion, la santé mentale et l'accompagnement des élèves s'imposent comme une priorité absolue, dans un contexte où les enjeux de climat scolaire, de lutte contre le harcèlement et de prévention des discriminations (plan VIGIE) nécessitent une mobilisation collective. Les formations sur la gestion des conflits, la médiation, l'égalité femme-homme et la santé mentale, aussi bien pour les élèves que pour les personnels, permettront de créer un cadre éducatif sécurisé et bienveillant.

Les évolutions pédagogiques, numériques et l'intelligence artificielle transforment profondément les pratiques professionnelles. Les LPM doivent ainsi outiller leurs équipes pour maîtriser les opportunités et les risques liés à l'IA et intégrer les innovations pédagogiques, tout en garantissant une transition numérique éthique et sécurisée.

La sécurité, la réglementation et la prévention des risques constituent des piliers essentiels de l'enseignement maritime. Elles se traduisent notamment par la prise en compte des normes de sécurité en milieu professionnel, de la réglementation propre aux LPM et des enjeux environnementaux, tels que la transition écologique et la gestion des déchets, afin de garantir des pratiques sécurisées et d'anticiper les évolutions législatives.

Enfin, le développement des compétences métiers et l'animation de réseaux professionnels visent à renforcer la cohésion entre les établissements, souvent dispersés géographiquement. En favorisant les échanges de pratiques, la création de communautés professionnelles par métier et les regroupements nationaux ou régionaux, les LPM entendent valoriser les expertises internes et promouvoir un travail collaboratif, indispensable pour faire face aux défis communs.

Renforcer l'action collective du réseau Horizon mer

Après plusieurs années d'existence et de montée en compétences, le réseau Horizon Mer, qui fédère les LPM, s'est imposé comme un levier essentiel de mutualisation, de cohésion et d'innovation au service des établissements et de leurs personnels.

Initialement conçu pour répondre aux besoins de coordination, d'harmonisation des pratiques et de partage des ressources, il a progressivement structuré son fonctionnement et consolidé son action.

Les missions mutualisées ont contribué à renforcer l'attractivité des filières maritimes et de créer une identité commune entre les établissements. Le réseau a démontré son utilité, notamment à travers des réalisations concrètes : création d'une identité visuelle commune, développement de partenariats institutionnels et participation à de nombreux évènements nationaux, régionaux et locaux.

Dans cette dynamique, de nouvelles priorités sont

définies afin de doter le réseau d'une vision stratégique et d'aligner davantage les actions sur les besoins réels des établissements.

Par ailleurs, l'évolution du cadre juridique du réseau constitue un enjeu central. Elle permettra de faciliter les partenariats et de renforcer la légitimité du réseau vis-à-vis des acteurs extérieurs et les collectivités territoriales.

Ces évolutions constituent une opportunité majeure pour renforcer Horizon Mer et en faire un réseau plus agile et plus visible, à même de répondre aux enjeux actuels des LPM, qu'il s'agisse de l'attractivité des filières maritimes, de la modernisation des pratiques pédagogiques ou encore de l'adaptation aux transitions numérique et écologique.

Les établissements membres disposent désormais de leviers renforcés pour faire d'Horizon Mer un outil stratégique au service de l'enseignement maritime, tout en préservant l'autonomie et la diversité des LPM.

Conduire l'ensemble de l'enseignement maritime vers une certification ISO 9001

Les LPM s'engagent résolument dans une démarche qualité ambitieuse en s'intégrant progressivement au Système de Management de la Qualité (SMQ) de la DGAMPA pour obtenir la certification ISO 9001. Une étape cruciale pour mieux répondre aux exigences européennes et internationales et garantir l'excellence de la formation maritime en France.

Dès 2027, les LPM qui le souhaitent pourront rejoindre le SMQ du ministère.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de modernisation et de professionnalisation des LPM. En s'appuyant sur le SMQ, les LPM réaffirment leur engagement en faveur d'un enseignement maritime d'excellence, tout en se préparant aux défis futurs du secteur, qu'ils soient réglementaires, pédagogiques ou technologiques et accompagnent la montée en compétences collective des équipes éducatives et administratives.

Lancer la réforme de la formation initiale

L'enseignement maritime professionnel entre dans une nouvelle phase de réforme afin de répondre aux transformations profondes et rapides de l'économie maritime. Les évolutions technologiques et environnementales modifient les compétences attendues des futurs marins.

Dans ce contexte, les LPM ont engagé une réflexion sur l'organisation de la formation initiale en commençant par les baccalauréats professionnels maritimes. Cette démarche vise à mieux structurer les parcours, à renforcer leur lisibilité et à garantir des compétences adaptées aux besoins opérationnels du secteur.

Au-delà de l'adaptation aux nouveaux enjeux technologiques et aux attentes des filières, la réforme a pour ambition de garantir l'employabilité des futurs diplômés, tout en leur donnant les connaissances techniques nécessaires pour évoluer tout au long de leur parcours professionnel. Elle vise aussi à trouver un équilibre entre les enseignements professionnels, les enseignements généraux et le développement personnel des élèves à travers des activités culturelles.

Contacts presse :
presse@ecologie.gouv.fr

23182-3 DICOM/Mer - Photos : Terra / Adobestock - Septembre 2026